

# Négociation nationale

2020



URGENCE  
D'AGIR

## CONSULTATION SUR L'AVANT-PROJET SECTORIEL DE NÉGOCIATION

PRIORITÉS

Cahier de  
consultation

OBJECTIFS

**ENSEMBLE,  
BÂTISSONS NOTRE  
PROJET DE NÉGOCIATION.**

Négociation  
nationale

2020



URGENCE  
D'AGIR

# AVANT-PROJET SECTORIEL DE NÉGOCIATION

Cahier de  
consultation

## Table des matières

<b>DES PRIORITÉS ET DES OBJECTIFS POUR AMÉLIORER RAPIDEMENT VOS CONDITIONS DE TRAVAIL</b>	<b>3</b>
<b>LES PRIORITÉS DE L'AVANT-PROJET SECTORIEL DE NÉGOCIATION</b>	<b>5</b>
De la santé et de la sécurité à tous les niveaux du réseau : une condition incontournable pour les professionnelles en soins	5
Attraction-rétention : obtenir des conditions gagnantes pour les professionnelles en soins	6
<b>LES OBJECTIFS DE L'AVANT-PROJET SECTORIEL DE NÉGOCIATION</b>	<b>7</b>
Organiser le travail pour assurer la santé et la sécurité des professionnelles en soins et des patient-e-s	7
Valoriser la pratique et l'expertise des professionnelles en soins	8
Accéder à des postes de qualité	10
Rétablir l'équilibre au travail et dans la vie personnelle afin de préserver la santé psychologique des professionnelles en soins	11
Outiller les syndicats affiliés à la FIQ et à la FIQP afin de mieux répondre aux besoins des professionnelles en soins	13
Actualisation de la convention collective	14

Note : La FIQ est responsable de négocier pour les professionnelles en soins membres de la FIQ et de la FIQP | Secteur privé, à titre d'agent négociateur.

# DES PRIORITÉS ET DES OBJECTIFS POUR AMÉLIORER RAPIDEMENT VOS CONDITIONS DE TRAVAIL

A graphic consisting of two overlapping speech bubbles. The larger, top bubble is orange and contains the text 'Négociation nationale' in white. The smaller, bottom bubble is a darker shade of orange and contains the year '2020' in white.

Négociation  
nationale

2020

Depuis l'automne dernier, la FIQ prépare la prochaine négociation nationale : adoption de la nouvelle structure de négociation, consultations auprès des membres et des syndicats affiliés à la FIQ et à la FIQP, élection et entrée en fonction du Comité de négociation, rencontres informatives sur la négociation, etc. Toutefois, c'est par la présente consultation sectorielle, qui se tient du 13 juin au 16 août 2019, qu'ensemble, nous poserons le premier jalon de la négociation 2020.

Les travaux ont permis de dégager plusieurs constats quant aux conditions de travail des 76 000 membres de la FIQ et de la FIQP. Les professionnelles en soins sont exténuées, à bout de souffle, bref il y a urgence d'agir. Cette négociation commande des actions rapides et ciblées, elle ne doit pas s'éterniser. Il est primordial que vous puissiez à nouveau dispenser des soins à échelle humaine et rétablir un équilibre au travail et dans la vie personnelle.

La dégradation du réseau de la santé a laissé des traces si profondes que les solutions se doivent d'être multiples. L'atteinte à la santé physique et surtout psychologique est bien réelle pour de nombreuses professionnelles en soins. L'attraction et la rétention du personnel soignant sont d'autant plus difficiles dans le contexte actuel. Nous pouvons dire que si rien n'est fait, le point de non-retour sera atteint. La réflexion a donc porté la FIQ vers deux priorités interreliées, l'une n'allant pas sans l'autre, et cinq objectifs soutenant ces priorités.

Par ces priorités et ces objectifs, la FIQ désire poser des actions concrètes pour mettre un terme aux problématiques que vous vivez quotidiennement. Il faut permettre l'amélioration rapide de vos conditions d'exercice afin que vous puissiez dispenser, dans un milieu sain, des soins sécuritaires et de qualité à vos patient-e-s. L'atteinte des objectifs contribuera à l'attraction et surtout à la rétention des professionnelles en soins. C'est en s'attaquant de front aux problématiques que nous arriverons, toutes ensemble, à mettre en place des solutions permanentes.

## Une consultation en deux étapes

La FIQ vous propose une consultation en deux étapes, soit l'adoption des priorités et des objectifs de l'avant-projet sectoriel de négociation par le biais de vos assemblées générales, et la voie électronique, afin de vous permettre de vous exprimer quant aux moyens et aux solutions améliorant vos conditions de travail. Il appartient donc à chacune d'entre vous d'y participer!

Du 13 juin au 16 août 2019, via l'assemblée générale de votre syndicat local, vous aurez à vous prononcer, démocratiquement, sur les priorités et sur les objectifs de la prochaine négociation. Cette consultation se fera auprès de chaque syndicat affilié à la FIQ et à la FIQP et les résultats seront présentés à la délégation lors du Conseil national extraordinaire prévu au mois d'octobre prochain.

En ce qui a trait à la consultation électronique, les moyens et les solutions que vous nous proposerez seront compilés et analysés. Un bilan sera présenté à la délégation lors de l'instance d'octobre 2019. Cet exercice permettra d'élaborer des solutions répondant à vos préoccupations et ainsi bâtir un projet de négociation avec vous et pour vous. Cette consultation se déroulera en ligne à [fiqsante.qc.ca](http://fiqsante.qc.ca) du 17 juin au 16 août 2019 et est complémentaire à vos assemblées générales.

Pour la FIQ, il est essentiel que cette négociation vous permette de vous réapproprier le contrôle de toutes les sphères de votre vie, préservant ainsi votre santé psychologique. L'objectif de garder les professionnelles en soins dans le réseau et d'y attirer de nouvelles cohortes doit être atteint.

Bonne réflexion et bons débats!



Cynthia Pothier, vice-présidente et coresponsable de la négociation



Roberto Bomba, trésorier et coresponsable de la négociation



#### Votre équipe de négociation

L'équipe responsable de la négociation nationale est composée de deux membres du Comité exécutif responsables de la négociation, de cinq salariées et de cinq militantes élues au Comité de négociation de la FIQ. De gauche à droite : **Isabelle Groulx**, inhalothérapeute, CISSS de la Montérégie-Ouest (FIQ-SPSMO), **Sébastien Bouchard**, infirmier, IUCPQ (FIQ-SIIQ), **Marie-Hélène Verge**, conseillère syndicale au secteur Négociation, **Sophie Guilbault**, conseillère syndicale au secteur Négociation et porte-parole à la table sectorielle, **Jean-Philippe Landry**, infirmier clinicien assistant-infirmier-chef, Institut de cardiologie de Montréal (FIQ-SPICICM), **Roberto Bomba**, trésorier de la FIQ, **Serge Prévost**, conseiller syndical au secteur Négociation, **Cynthia Pothier**, vice-présidente de la FIQ, **Maude Pelletier**, conseillère syndicale au secteur Négociation, **Jean-François Tremblay**, conseiller syndical au secteur Négociation et porte-parole à la table intersectorielle, **Véronique Folsy**, infirmière clinicienne, CIUSSS de l'Estrie-CHUS (FIQ-SPS des Cantons-de-l'Est), **Nagia Idel-Mehdaoui**, conseillère en soins infirmiers, Conseil cri de la santé et des services sociaux de la Baie-James (FIQ-SNII de la Baie-James).

# LES PRIORITÉS DE L'AVANT-PROJET SECTORIEL DE NÉGOCIATION



## De la santé et de la sécurité à tous les niveaux du réseau : une condition incontournable pour les professionnelles en soins

Les professionnelles en soins sont épuisées, voire en détresse psychologique. L'heure n'est plus à la discussion, il faut agir urgemment afin de rétablir une pratique professionnelle garantissant à tout un chacun de la santé et de la sécurité à tous les niveaux, par exemple au regard des soins aux patient-e-s, de l'intégrité professionnelle et personnelle, de la santé physique et surtout psychologique, organisationnelle, interpersonnelle, etc.

La FIQ doit continuer sa lutte en ce sens. Elle doit obtenir, par cette négociation, des conditions d'exercice optimales pour toutes les membres de la FIQ et de la FIQP afin qu'elles puissent rétablir l'équilibre tant au niveau professionnel que personnel. Les professionnelles en soins doivent retrouver cette sensation de bien-être.

### Recommandation 1

Que la priorité « De la santé et de la sécurité à tous les niveaux du réseau : une condition incontournable pour les professionnelles en soins » soit une priorité de la prochaine négociation.

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

## Attraction-rétention : obtenir des conditions gagnantes pour les professionnelles en soins

Les professionnelles en soins sont au cœur du réseau de la santé. Elles évaluent la condition physique et mentale du-de la patient-e, lui administrent des soins infirmiers et cardiorespiratoires de plus en plus complexes et surveillent l'évolution de sa santé. Sans les professionnelles en soins, aucun soin aux patient-e-s ne serait administré, même s'il était dûment prescrit par un médecin.

Bien que le travail des professionnelles en soins soit très valorisant et intéressant, nous vivons depuis de nombreuses années un problème d'attraction et de rétention de personnel dans le réseau de la santé. La FIQ croit qu'il faut prioriser la bonification des conditions de travail, dans une perspective d'attraction-rétention de professionnelles en soins, afin de retrouver une satisfaction au travail et une qualité de vie.



### Recommandation 2

Que la priorité « Attraction-rétention : obtenir des conditions gagnantes pour les professionnelles en soins » soit une priorité de la prochaine négociation.

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---



# LES OBJECTIFS DE L'AVANT-PROJET SECTORIEL DE NÉGOCIATION

## Organiser le travail pour assurer la santé et la sécurité des professionnelles en soins et des patient-e-s

Détresse morale, blessures physiques, épuisement, violence, chutes de patient-e-s, la liste est longue et elle pourrait s'étirer encore et encore. Les conséquences néfastes des coupes dans le réseau de la santé sont omniprésentes et perdurent dans le temps. L'organisation du travail est mise à mal depuis deux décennies. Par cette négociation, la FIQ doit exiger de la partie patronale que soient mises de l'avant des solutions permanentes qui permettront aux professionnelles en soins d'exercer leur profession dans un environnement sain et sécuritaire. Les actions à entreprendre doivent être rapides afin qu'elles retrouvent leur santé.

Pour ce faire, il faut rétablir une charge de travail raisonnable pour toutes les professionnelles en soins et la recette, la FIQ la connaît déjà, soit les ratios professionnelles en soins/patient-e-s, la stabilisation des équipes de travail et l'élimination du recours aux heures supplémentaires obligatoires comme outil de gestion.

**Recommandation 3**

Que l'objectif « Organiser le travail pour assurer la santé et la sécurité des professionnelles en soins et des patient-e-s » soit un objectif soutenant les priorités de la prochaine négociation.

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

## Recommandation 4

Que l'objectif « Organiser le travail pour assurer la santé et la sécurité des professionnelles en soins et des patient-e-s » se décline de la façon suivante :

- une charge de travail raisonnable et sécuritaire;
- des ratios sécuritaires professionnelles en soins/patient-e-s;
- la stabilisation des équipes de travail;
- enrayer le recours aux heures supplémentaires obligatoires comme outil de gestion.

## Valoriser la pratique et l'expertise des professionnelles en soins

Les réorganisations mises de l'avant par les employeurs au fil des années ont eu pour conséquence de déstabiliser et de désorganiser les équipes de travail, alourdissant ainsi la charge de travail des professionnelles en soins.

Dans ce contexte, il devient impératif pour la FIQ que la pratique et l'expertise des professionnelles en soins soient reconnues à leur juste valeur. Afin d'atteindre cet objectif, il faudra agir sur le champ d'exercice, l'autonomie professionnelle et la reconnaissance.

OBJECTIF



### **Recommandation 5**

Que l'objectif « Valoriser la pratique et l'expertise des professionnelles en soins » soit un objectif soutenant les priorités de la prochaine négociation.

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

### **Recommandation 6**

Que l'objectif « Valoriser la pratique et l'expertise des professionnelles en soins » se décline de la façon suivante :

- la Loi 90 et le champ d'exercice;
- l'autonomie des professionnelles en soins;
- la reconnaissance.

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

## Accéder à des postes de qualité

La flexibilité à l'extrême requise par les employeurs a conduit à des postes peu attrayants et a favorisé la mobilité, voire l'exode du personnel. L'expérience a démontré que les postes multisites, multiquarts ne trouvent pas preneur et créent de grandes insatisfactions.

La FIQ croit que d'accéder à des postes de qualité permettrait une meilleure attraction et une rétention accrue des professionnelles en soins dans le réseau de la santé. Les effets positifs se feraient sentir rapidement, permettant, entre autres, la stabilité des équipes au sein même des centres d'activités, une satisfaction au travail, un sentiment d'appartenance et une continuité de soins. La qualité des soins serait alors au rendez-vous.

La FIQ croit qu'il faut revoir les postes à temps partiel afin qu'ils offrent une stabilité financière et d'emploi aux professionnelles en soins. Il faut également réinventer le temps complet pour redonner le goût à celles-ci d'en occuper un.



### Recommandation 7

Que l'objectif « Accéder à des postes de qualité » soit un objectif soutenant les priorités de la prochaine négociation.

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

## Recommandation 8

Que l'objectif « Accéder à des postes de qualité » se décline de la façon suivante :

- des postes à temps partiel procurant de la stabilité ;
- réinventer le temps complet afin de le rendre attractif.

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---



**OBJECTIF**

## Rétablir l'équilibre au travail et dans la vie personnelle afin de préserver la santé psychologique des professionnelles en soins

Les exigences liées au travail sont telles que les professionnelles en soins n'arrivent plus à exécuter l'ensemble des tâches qui leur sont associées. Les répercussions se font sentir, autant dans leur vie professionnelle que dans leur vie personnelle : l'équilibre souhaité est rompu, le travail empiète sur la vie personnelle, la santé psychologique en est lourdement affectée.

Un milieu de travail psychologiquement sain et sécuritaire, la lutte au stress, l'accès aux différents congés, l'emprise sur l'horaire de travail et l'aménagement du temps de travail sont autant d'éléments contribuant à rétablir l'équilibre au travail et dans la vie personnelle afin de préserver la santé psychologique des professionnelles en soins.

## Recommandation 9

Que l'objectif « Rétablir l'équilibre au travail et dans la vie personnelle afin de préserver la santé psychologique des professionnelles en soins » soit un objectif soutenant les priorités de la prochaine négociation.

---

---

---

---

---

---

---

## Recommandation 10

Que l'objectif « Rétablir l'équilibre au travail et dans la vie personnelle afin de préserver la santé psychologique des professionnelles en soins » se décline de la façon suivante :

- un milieu de travail psychologiquement sain et sécuritaire;
- la lutte au stress;
- l'accès aux différents congés;
- l'emprise sur l'horaire de travail;
- l'aménagement du temps de travail.

---

---

---

---

---

---

---



## Outiller les syndicats affiliés à la FIQ et à la FIQP afin de mieux répondre aux besoins des professionnelles en soins

La voix des professionnelles en soins auprès de l'employeur est le syndicat. Le Code du travail impose cette obligation de représentation. Au-delà de ce devoir, les représentantes syndicales de la FIQ et de la FIQP ont à cœur le bien-être de leurs membres et veulent être en mesure d'offrir tout le soutien nécessaire afin de bien les représenter, entre autres, dans ces dédales administratifs ou juridiques. Pour bien remplir leur rôle syndical, la FIQ croit que la partie patronale doit le comprendre et collaborer afin que les professionnelles en soins reçoivent le soutien requis par leur syndicat.

Accompagner les professionnelles en soins, préserver leurs droits ainsi que simplifier et accélérer le processus de traitement des dossiers litigieux sont autant d'actions essentielles afin d'outiller les syndicats pour mieux répondre aux besoins des professionnelles en soins.

**Recommandation 11**

**Que l'objectif « Outiller les syndicats affiliés à la FIQ et à la FIQP afin de mieux répondre aux besoins des professionnelles en soins » soit un objectif soutenant les priorités de la prochaine négociation.**

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

## Recommandation 12

Que l'objectif « Outiller les syndicats affiliés à la FIQ et à la FIQP afin de mieux répondre aux besoins des professionnelles en soins » se décline de la façon suivante :

- accompagner les professionnelles en soins ;
- préserver les droits des professionnelles en soins ;
- simplifier et accélérer le traitement des dossiers litigieux.

## Actualisation de la convention collective

L'actualisation de la convention collective nationale demeure un enjeu de taille à chaque négociation. Elle est modelée par les priorités organisationnelles de négociation et par la volonté des deux parties à vouloir s'y attaquer. Dès le dépôt de chacune des parties, plusieurs demandes allant en ce sens sont faites. Elles sont justifiées par différents facteurs : modifications aux lois, décisions arbitrales, etc. Toutefois, ces demandes d'actualisation sont traitées par le Comité patronal de négociation du secteur de la santé et des services sociaux (CPNSSS) sur le même pied d'égalité que les autres demandes qui sont souvent prioritaires. Ceci pousse les deux parties à rapidement abandonner l'actualisation pour ne pas nuire à des gains plus substantiels.



OBJECTIF

Dans ce contexte, la FIQ est d'avis que la convention collective doit être actualisée. Elle interpellera la partie patronale à cet effet afin d'établir un mécanisme misant sur l'importance de régler une bonne fois pour toutes cet enjeu. Toutefois, l'actualisation ne doit pas se faire au détriment du projet de négociation de la FIQ.

**Recommandation 13**

« Qu'un processus soit proposé à la partie patronale afin d'actualiser la convention collective nationale. »

Négociation  
nationale

2020



FÉDÉRATION  
INTERPROFESSIONNELLE  
DE LA SANTÉ DU QUÉBEC

**FIQ Montréal** | Siège social

1234, avenue Papineau, Montréal (Québec) H2K 0A4 |  
514 987-1141 | 1 800 363-6541 | Téléc. 514 987-7273 | 1 877 987-7273 |

**FIQ Québec**

1260, rue du Blizzard, Québec (Québec) G2K 0J1 |  
418 626-2226 | 1 800 463-6770 | Téléc. 418 626-2111 | 1 866 626-2111 |

[fiqsante.qc.ca](http://fiqsante.qc.ca) | [info@fiqsante.qc.ca](mailto:info@fiqsante.qc.ca)

Suivez-nous    